

Le cri du désespoir... ou plutôt : « Honte à eux ? »

Vous savez **pourquoi le SNUP a quitté rapidement l'intersyndicale** alors qu'il exprime la même revendication salariale auprès de la Direction ?

Pour **bien nous comprendre**, il convient de se poser cinq minutes et de bien analyser la situation.

La première organisation syndicale représentative connaît des problèmes internes sans aucun précédent dans la Maison. Relisez leurs communications de début d'année et la réponse de la Direction (là aussi c'est un fait sans précédent) ... Dans cette affaire, l'équipe dirigeante de cette organisation syndicale a décidé **de virer les victimes** (les harcelés...) **plutôt que de mettre en retrait sur tous les sujets** la personne présumée harcelante mise en cause le temps de la procédure.

Il est où le bon sens, elles sont où les bonnes pratiques dans cette histoire ?

La deuxième organisation syndicale représentative n'a rien dit, fidèle à ses habitudes.

Et la troisième organisation syndicale de l'Etablissement public n'a toujours pas résolu ses problèmes avec ses représentants du groupe qui siègent au CMIC.

Mais le plus étrange, voire le plus écœurant, c'est que trois organisations syndicales ont élu à l'unanimité au poste de trésorier du CMIC la personne mise en cause pour faits de harcèlements présumés lors du CMIC de mars 2026.

Par ce vote, ces élus, y compris nos représentants à la Commission de surveillance, cautionnent le fait que des personnes présumées victimes de harcèlement peuvent être débarquées sans aucun état d'âme, c'est surréaliste !

Le SNUP vous invite à relire les écrits de ces trois organisations syndicales sur des sujets tels que l'égalité F/H, le harcèlement, le #metoo, le lgbt, etc... Et à les mettre en contradiction avec leur attitude devant cet état de fait.

Pour **le SNUP**, fidèle à ses valeurs, il n'était pas possible de rester autour de la table intersyndicale et de dialoguer avec des représentants qui ne pensent pas aux victimes en prenant ce type de décision. **Le SNUP a donc décidé, en solidarité de ces agents, de quitter l'intersyndicale.**

A vous maintenant, personnels de la CDC, de bien analyser la situation et de vous poser les bonnes questions. En responsabilité, vous aurez un choix à faire en fin d'année qui permettra, ou pas, de changer la tendance.

Le SNUP saura prendre ses responsabilités le moment venu...

Et pendant ce temps-là, plus de dialogue social à la CDC...

La Direction change la donne sur **le projet Campus**. Sans aucune consultation préalable des organisations syndicales, elle communique aux personnels sa nouvelle feuille de route.

Chers collègues, le Directeur général va rester au 56 rue de Lille en présence des directions les plus nobles. Pour les autres ce sera Austerlitz... Encore heureux que le chantier soit bien avancé, sinon cela aurait été Ivry-sur-Seine, le projet dont personne ne voulait excepté Eric Lombard et Catherine Mayenobe.

Souvenirs, souvenirs, cette ancienne de la Caisse des dépôts nous a vendu Montparnasse, plus pratique pour échanger avec nos sites en région... puis Ivry-sur-Seine, sans commentaires... puis Austerlitz new look... et maintenant elle revient sur ce qu'elle nous a vendu sur le 56 au motif de la responsabilité et de l'exemplarité.

Le **SNUP** aurait aimé qu'elle adopte la même attitude pour Arcueil, Bordeaux Lac et Angers rue Louis Gain, des sites historiques pour les agents de l'Etablissement public. Mais que nenni, pour le bien être de son DG, elle garde le 56 et pour le mal être de ses agents, elle liquide les bâtiments historiques. Vive les puissants dans cette nouvelle ère Caisse des dépôts !

Faire un changement aussi important sans échange avec les représentants du personnel, ce n'est pas anodin. De plus, dans leur communication en date du 6 mai 2026, ils vous annoncent que la F3SCT Ile de France sera informée le 28 mai du nouveau mégazoning et que celui-ci sera ensuite communiqué aux agents concernés.

Et là, patatras, Catherine Mayenobe et notre DRH s'affichent dans NEXT le 12 mai avant la rencontre avec les partenaires sociaux pour vous présenter ce mégazoning... il est où le dialogue social ?

Et ce n'est pas tout, cette même Catherine Mayenobe nous avait annoncé il y a peu tout faire pour conserver **le site de Metz** en y transférant des activités pérennes. Et sans aucun contact préalable avec les organisations syndicales, elle travaille à la fermeture de ce site au motif qu'il ne reste que 13 personnes... alors que dans le même temps, **elle refuse de conserver sur Metz les 33 agents qui travaillent à la DGFIP** et qui vont nous rejoindre fin 2027.

**Madame la directrice déléguée, l'Ambassadeur Talents Publics SNUP
vous demande de conserver le site de Metz
pour préserver la part des fonctionnaires dans nos effectifs.**



★ **Le SNUP dénonce l'attitude antisociale de cette Direction...**